

L'HISTOIRE DE L'ORIGINE ET DU DEVELOPPEMENT DE LA BANQUE DE FRANCE AU XIX SIECLE

Soloviova A.B.

Université nationale Taras Shevchenko de Kiev,
L'Université française de l'ESC Clermont, France, Clermont-Ferrand

Les questions théoriques de la formation et des particularités de la Banque de France au XIXe siècle sont étudiées. L'auteur estime qu'au début du XIXe siècle, la France avait un système financier tout aussi développé que l'Angleterre. Les opérations sur titres sont devenues systématiques sur le marché français au début du XVIIIe siècle. Mais les tendances de développement des systèmes financiers dans ces pays étaient significativement différentes. La Banque de France, créée en 1800, a été l'une des premières banques au monde à réguler légalement la gestion de l'économie.

Mots-clés: Banque de France, système bancaire, système financier, opérations bancaires, banque centrale.

Problème posant. La pertinence de l'étude est liée aux transformations économiques en France au début des XIV-XIX siècles. et la formation d'un nouveau système financier et économique dans l'un des pays les plus développés d'Europe – la France. Les billets de banque en papier d'État sont apparus en France en 1716, grâce à John Law. Malgré le fait que le système financier de John Law était déjà vieux de plusieurs siècles, l'expérience française est d'un grand intérêt pour les historiens, les économistes et les avocats, en particulier les avocats spécialisés en droit financier.

Le système financier de John Law fut un moment clé dans l'histoire de l'argent. L'échec à réaliser l'idée a causé de longs dommages à la réputation du papier-monnaie et a retardé la propagation de la politique d'émission discrétionnaire. Cependant, ses idées radicales en termes d'expansion monétaire et de crédit ont été relancées au fil du temps.

En historiographie domestique et étrangère, divers problèmes liés à l'histoire du développement du système bancaire de la France au 11 et 12 c. Cependant, les questions de la formation du système bancaire français après la Révolution française, y compris les caractéristiques de la Banque de France, qui au cours du 19ème siècle ont émis des prêts à des taux d'intérêts assez bas, n'ont pas été suffisamment étudiées. Les banques dans toutes les périodes historiques restent l'un des principaux sujets du marché. A cet égard, le sujet de notre recherche est pertinent et important pour comprendre les processus généraux qui se sont déroulés dans cette période en France en général et dans les institutions bancaires en particulier.

Les problèmes de la formation du système bancaire en France ont toujours attiré l'attention des chercheurs. Il faut souligner que l'historiographie est constituée d'œuvres dont les auteurs n'étaient pas seulement des historiens professionnels, mais aussi des politiciens, des diplomates, des économistes et des publicistes. En outre, la période historique choisie par nous pour la recherche, à savoir le début du XIVe siècle – le XIe siècle, est peu explorée.

Analyse des recherches et publications récentes. Il faut souligner le travail des chercheurs étrangers, en particulier, le travail de l'historien français Alain Plessis «Histoire des banques en France», publié en français. Alain Plessis a étudié les questions de formation et de développement du

système bancaire français et le Second Empire, est devenu la base de la création de la mission historique de la Banque de France [17].

L'historien français Pierre Goubert, spécialiste de l'histoire de France des 17-18 siècles, a écrit l'ouvrage "L'Initiation de l'Histoire de France", publié en français [14], qui a ensuite été traduit en anglais et publié sous le titre "Le cours de l'histoire française" [13]. Pierre Goubert a détaillé les particularités de l'émergence de la banque centrale et des banques commerciales en France, aux XVIIIe et XIXe siècles.

Il convient également de noter l'étude approfondie de l'économiste et scientifique français Pierre Hautcoeur, «Banques centrales et nations: le XIXe siècle», publiée en français [15]. S.R. Moiseev a analysé les institutions bancaires de France dans le cadre d'une étude générale de l'histoire des banques centrales et du papier-monnaie [5].

Le problème de la création et du fonctionnement des banques en France à travers le prisme de la science économique est profondément analysé dans la littérature russe. Travail de thèse S. Urazovaya pour le diplôme de docteur en sciences économiques "L'évolution des systèmes bancaires: la théorie, la méthodologie de la recherche et la pratique russe" comme un manuscrit en russe. De nombreuses publications sont consacrées à l'évolution des systèmes bancaires des états du monde, parmi lesquels la France [10].

Attribution de parties du problème général qui n'avaient pas été résolues. Les caractéristiques de l'étude sont dues aux années d'établissement des banques en France au XIV-XIX siècles. et la formation d'un nouveau système financier et économique dans l'un des pays les plus développés d'Europe – la France.

But de l'article. Le but principal de l'article est de déterminer le statut juridique de la Banque de France au XIXe siècle.

Présentation matérielle de base. Même une analyse historiographique schématique de l'implantation et du développement des institutions bancaires des institutions financières en France aux XIV-XIX siècles, donne des raisons de croire que les scientifiques nationaux et étrangers ont fait un excellent travail d'étude de ce problème. L'analyse scientifique et les résultats de l'étude des processus financiers de la période en France montrent qu'ils

constituaient une composante importante du développement économique et financier mondial. Cependant, aujourd'hui, dans l'historiographie ukrainienne, il n'y a pas d'études approfondies sur ce sujet.

Au début du XIX^{ème} siècle, la France n'était pas moins développée au niveau de son système financier que l'Angleterre (les opérations sur titres sont devenues systématiques sur le marché français au XVIII^{ème} siècle), mais les tendances dans le développement des systèmes financiers dans ces pays diffèrent considérablement. Les caractéristiques du modèle économique français ont commencé à apparaître dès la fin du XVIII^{ème} siècle, et pendant le temps de Napoléon, ils sont pleinement apparents [6].

Le système financier français au début du XIX^{ème} siècle comprend essentiellement trois types d'établissements en dehors des valeurs boursières: 1) banques; 2) notaires et; 3) schémas de trésorerie. Et pourtant, ces trois éléments n'étaient pas interconnectés [16, c. 2].

Le système de crédit de la France comprend trois niveaux: la Banque de France, les banques commerciales, les crédits spéciaux et les institutions de services financiers [9, c. 88].

En 1800, Napoléon parvient à convaincre les actionnaires d'une grande banque, C^{es} de Conte Curran, de transformer la société en Banque de France. En dépit de la part du gouvernement, la Banque de France a été créée en tant que société privée, la gestion et l'organisation, au moins en partie, commis, quelles que soient les forces politiques pour assurer la garantie du gouvernement politique de la santé [12, c. 30].

Un chercheur moderne peut être intéressé par la proximité terminologique de la Banque de France, de la banque centrale et de la Haute Banque. L'historien bien connu Y.B. Soloviov a en temps voulu fait attention, que dans la littérature financière et économique le terme soit intraduisible. "La Haute Banque de Paris", écrit Y.B. Soloviov, – a pris la première place dans le système capitaliste financier français" [7, p. 378].

Si vous réfléchissez sur le transfert possible de La Haute Banque, vous pouvez attirer l'attention sur le fait que la banque centrale, comme elle était la plus haute banque, a déjà été établie en 1800 et a été appelée La Banque de France. Que veut dire le mot La Haute, qui signifie littéralement «haut»? A notre avis, ce terme était appliqué à ce type de banque en fonction des caractéristiques de sa nature juridique. Comme vous le savez, Yu.B. Soloviev en son temps attiré l'attention sur le fait que «dans la Haute Banque était ancienne firme bancaire Rothschild, Gottinger, Mallet, Vernet, Noflitz, Keenan, Heine, Gudsho, Ephrussi, Demachy et d'autres. Avec les banques par actions, les dépôts et les entreprises les plus solides, Haute Banque était l'élite financière française (Haute Finance)".

Ainsi, le nom de La Haute connecté, à notre avis deux facteurs, d'une part, la position élevée des familles de riches personnes fondatrices qui formaient l'ancienne entreprise bancaire et sont entrés dans la La Haute Banque, et d'autre part, le fait que la Haute Banque était à la tête de l'élite financière française: La Haute Finance.

La Banque de France avait initialement des pouvoirs plus étroits que la Banque d'Angleterre. En particulier, elle avait le droit d'émettre de

l'argent, mais ce droit n'était pas monopolistique, comme d'autres banques avaient le droit de le faire. Le programme des rédacteurs de la Charte et la Banque de France est largement influencé par la crise financière en France, qui a eu lieu au début du XVIII^{ème} siècle en raison des activités du financier John Law (Banque Generale) [4, c. 72–73].

la Banque de France, à l'époque de sa fondation, et pour une période plus longue de son existence, a été contrôlée par une banque forte, une sorte de bénéficiaire de la révolution dans le système financier [11].

Bien que la Banque soit une propriété privée, la base de ses activités est loin d'être commerciale. elle n'a jamais essayé de maximiser les profits ni de distribuer des dividendes généreux aux actionnaires. La Banque était dirigée par trois personnes – le président et ses deux adjoints. Au XIX^{ème} siècle, la durée moyenne du mandat était de huit ans, au XX^{ème} siècle. il est tombé à six ans (le record a été établi par Georges Pallon, qui a dirigé la Banque de 1897 à 1920) [5].

La Banque de France, fondée en 1800, est l'une des premières banques au monde à avoir légalement reçu un rôle de réglementation dans la gestion de l'économie. En 1803, elle a commencé à émettre des billets de banque à Paris, et en 1848 – dans toute la France, faisant neuf banques provinciales d'émission dans leurs bureaux et de devenir le plus grand centre d'émission [3, s. 487].

En 1808, la Banque de France a reçu des droits spéciaux pour ouvrir des succursales. Dans les villes où les branches ont été établies, ils ont reçus des droits d'émission exclusifs. La Banque a ouvert ses premières agences à Lyon, Rouen et Lille, mais toutes n'étaient pas rentables et ont été rapidement fermées.

Dans la même année, la charte de la Banque a été approuvée, qui a duré jusqu'à l'année 1936.

A l'époque de l'Empire, la Banque était constamment confrontée à des difficultés dues à l'absence de garanties d'or pour l'émission de billets de banque. Ces difficultés ont été ressenties plus tard dans la banque, de sorte qu'après le coup d'Etat en 1848 les billets de la Banque de France sont devenus des moyens de paiement obligatoires: ils sont obligés d'être utilisés dans les opérations, mais en même temps la banque doit limiter le montant maximal des billets émis.

Plus tard, en 1870, le système d'émission mis en place en France, qui a défini un problème de billet total maximum en 1,8 milliard de métal garantis et non garantis. La Banque de France avait le droit de déterminer la taille des émissions de revêtement métallique (ci-après limite d'émission maximale est augmentée, et à la veille de la 1^{ère} guerre mondiale en 1914–1918, il est élevé à 6,8 milliards. Fr.) [8].

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le réseau de succursales a commencé à se développer rapidement. En 1900, la Banque de France a à sa disposition 160 succursales, et en 1928 – 259. L'expansion du réseau de succursales a été accompagnée d'une augmentation des activités commerciales dans toute la France. La banque n'a pas traité avec les clients de détail. L'exigence de la disponibilité obligatoire de garanties pour les prêts de la Banque n'a été introduite qu'en 1834. Les premiers prêts ont été accordés pour des titres publics. La fonction permanente du prêteur en dernier ressort et l'obligation de maintenir la stabilité financière à la Banque sont apparues assez tard dans les années 1880.

Dans les dernières années de la monarchie de Juillet, la France a connu une grave crise économique. En raison de l'épuisement de la réserve, la Banque de France a décidé de vendre ses loyers français. Pour sa part, le gouvernement russe a exprimé le désir d'acheter ces obligations d'État. Les Conditions de l'accord sur La gestion de la Banque de France par le comte d'Argo ont été discutées avec le représentant plénipotentiaire des affaires russes en France MD Kiseleva. Après des entretiens le 13 Mars 1847, un accord a été signé selon lequel la Banque de France à l'Etat russe du Trésor a vendu 2 millions de francs 5% du loyer, et 142000 de francs 3% du loyer.

En général, la Banque de France était moins concentrée sur la gestion du marché monétaire pour assurer la stabilité de la monnaie nationale. Si la Banque d'Angleterre était une «banque pour les banques» dans le plein sens de cette expression, la Banque de France combinait avec succès les fonctions d'une banque centrale et d'une banque commerciale privée. Dans une large mesure, elle a servi de banque de développement. Le réseau d'agences de la Banque est un élément clé de la politique économique française. Son faible taux d'intérêt a contribué à l'expansion de l'activité entrepreneuriale au niveau national. L'environnement dans lequel la Banque opérait était sensiblement différent de celui des Britan-

niques, qui déterminaient sa position unique dans l'économie française.

En 1913, le gouverneur de la Banque de France, Georges Pallen, dans un effort pour combler le manque d'informations détaillées sur les banques centrales étrangères, décida d'étudier leurs activités. Les études ont porté sur les questions liées à l'organisation, à l'infrastructure et aux opérations d'émissions des banques, en particulier dans les pays scandinaves, en Allemagne et en Russie [2, c. 4].

Le principal trait distinctif de la Banque de France vis-à-vis des banques d'Angleterre et d'Allemagne est qu'elle était sous le contrôle strict du ministère des Finances. La France occupe toujours la première place mondiale en termes de développement de la régulation du secteur bancaire [16].

Conclusions Et Suggestions. Ainsi, la particularité de la Banque de France est la présence d'un réseau de succursales suffisamment étendu et, par conséquent, une participation active au financement de l'économie. Au 19ème siècle, la Banque a émis des prêts à des taux d'intérêt assez bas. Formellement, la nationalisation de la banque n'a eu lieu qu'en 1936, lorsqu'elle est devenue une institution financière indépendante du gouvernement. Le système bancaire français n'est pas isolé des autres États, et nécessite donc une étude attentive de nos jours et peut devenir un élément important dans la formation de sa propre tradition bancaire.

Références:

1. Бабий А.В. Складывание двухуровневой банковской системы в странах Западной Европы и в Российской Империи в XIX – начале XX вв. // conf.sfu-kras.ru/sites/mn2014/pdf/d01/s17/s17_002.pdf.
2. Государственный банк в 1913 году: французский взгляд / пер. с фр. М.А. Елистратова; [ред., примеч. А.В. Бугрова]. – М.: Интербук-бизнес, 2015. – 200 с.
3. Деньги. Кредит. Банки: Учебник / Под ред. В.В. Иванова, Б.И. Соколова. – М.: ТК Велби, Изд-во Проспект, 2003. – 624 с.
4. Исторический аспект создания и развития центральных банков / Гузнов А.Г. // Актуальные проблемы российского права. – 2016. – № 3. – С. 71–80.
5. Моисеев С.Р. История центральных банков и бумажных денег / С.Р. Моисеев. – М.: Вече, 2015. – 536 с.
6. Мошенский С.З. Между Лондоном и Парижем [Текст]: рынок ценных бумаг / Сергей Захарович Мошенский. – Hampton, N. H.: Mindstir media, 2015. – 777 с.
7. Соловйов Ю.Б. Петербургский международный банк и французский финансовый капитал в годы первого промышленного подъема в России // http://www.spbiiran.nw.ru/wp-content/uploads/2017/03/soloviev_Y_B-4.pdf.
8. Томасян Регина Эдуардовна. Эмиссия наличных денег: финансово-правовой аспект // Вестник Адигейского государственного университета. Серия 1: Регионоведение: философия, история, социология, юриспруденция, политология, культурология. 2012. № 2. URL: <https://cyberleninka.ru/article/n/emissiya-nalichnyh-deneg-finansovo-pravovoy-aspekt> (дата обращения: 03.04.2018).
9. Финансово-кредитные системы зарубежных стран: Учеб.-метод. комплекс для студ. экон. спец. / Авт.-сост. С.А. Эрдман. – Новополюск: ПГУ, 2005. – 180 с.
10. Уразова С.А. Возникновение и развитие банковских систем (исторический аспект) // Финансовое исследование. 2004. № 9 // <https://cyberleninka.ru/article/n/vozniknovenie-i-razvitie-bankovskih-sistem-istoricheskiiy-aspekt> (дата обращения: 03.04.2018).
11. Andre Liesse. Evolution of Credit and Banks in France // Available online at : <https://socialsciences.mcmaster.ca/econ/ugcm/3ll3/.../EvolutionCreditBanksFrance.pdf>.
12. Chadha J.S. Bank England and the Bank of France evolutionary and Napoleonic wars. – September 2013 / Jagjit S. Chadha, Elisa Newby Midas // Available online at: <https://helda.helsinki.fi/bof/bitstream/handle/123456789/7693/172648.pdf;jsessionid=00E1F4EBB1E01881BB17AF11BF6550AF?sequence=1>.
13. Goubert P. The Course of French History F. Watts, 1988 – 495 с. / Translation of: Initiation ба l'histoire de la France. Reprint. Originally published: New York : F. Watts, 1988. // disponible en ligne: <http://www.nlb.gov.sg/biblio/6334434>.
14. Goubert P. Initiation à l'histoire de la France / Pierre Goubert // disponible en ligne: <https://www.fayard.fr/initiation-lhistoire-de-la-france-9782818503522>.
15. Hautcoeur P. Les banques centrales et la nation: le dix-neuvième siècle / Pierre-Cyrille Hautcoeur // disponible en ligne: http://www.parisschoolofeconomics.com/hautcoeur-pierre-cyrille/Banques_centrales_et_nation.pdf.
16. Hautcoeur P. Diversité Et Décentralisation Des Institutions Du Système Financier Français. 1800–1840 / Pierre-Cyrille Hautcoeur // disponible en ligne: <http://www.parisschoolofeconomics.com/hautcoeur-pierre-cyrille/chapitre1-HMF.pdf>.
17. Plessis A. Histoire des banques en France / Alain Plessis // disponible en ligne: http://www.fbf.fr/fr/files/88AFWG/Histoire_banques_France.pdf.

Соловійова А.Б.

Київський національний університет імені Тараса Шевченка;
Французький університет ESC Clermont, Франція, Клермон-Ферран

ІСТОРИЯ ВИНИКНЕННЯ ТА РОЗВИТКУ БАНКУ ФРАНЦІЇ В ХІХ СТОЛІТТІ

Анотація

Досліджено теоретичні питання становлення та особливостей Банку Франції в ХІХ столітті. Автор вважає, що до початку ХІХ століття Франція володіла не менш розвинутою фінансовою системою, ніж Англія. Операції з цінними паперами стали систематичними на французькому ринку спочатку ХVІІІ століття. Але тенденції розвитку фінансових систем в цих країнах значно відрізнялися. Банк Франції, утворений в 1800 році, один з перших банків в світі законодавчо отримав регулюючу роль в управлінні економікою.

Ключові слова: Банк Франції, банківська система, фінансова система, банківські операції, центральний банк.

Соловьева А.Б.

Киевский национальный университет имени Тараса Шевченко;
Французский университет ESC Clermont, Франция, Клермон-Ферран

ИСТОРИЯ ВОЗНИКНОВЕНИЯ И РАЗВИТИЯ БАНКА ФРАНЦИИ В ХІХ ВЕКЕ

Аннотация

Исследованы теоретические вопросы становления и особенностей Банка Франции в ХІХ веке. Автор считает, что к началу ХІХ века Франция обладала не менее развитой финансовой системой, чем Англия. Операции с ценными бумагами стали систематическими на французском рынке сначала ХVІІІ века. Но тенденции развития финансовых систем в этих странах значительно отличались. Банк Франции, образованный в 1800 году, один из первых банков в мире законодательно получил регулирующую роль в управлении экономикой.

Ключевые слова: Банк Франции, банковская система, финансовая система, банковские операции, центральный банк.

Soloviova A.B.

Kyiv National Taras Shevchenko University;
The French University of ESC Clermont, France, Clermont-Ferrand

HISTORY OF THE INITIATION AND DEVELOPMENT OF THE BANK OF FRANCE IN THE NINETEENTH CENTURY

Summary

The theoretical issues of formation and peculiarities of the Bank of France in the ХІХ century were studied. The author believes that by the beginning of the ХІХ century, France had an equally developed financial system, like England. Operations with securities have become systematic in the French market in the early 18th century. But the development trends of financial systems in these countries varied significantly. The Bank of France, established in 1800, was one of the first banks in the world to legislatively regulate the management of the economy.

Keywords: Bank of France, banking system, financial system, banking operations, central bank.